

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 16 décembre 2014

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE MARDI 16 décembre 2014,
À 19:00 HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :
Claude Lefebvre Gino Gagnon
Lise Julien Yves Walsh

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur Jean Poirier, maire.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :
Paulin Leclerc, directeur général

ABSENTS: Réjean Leclerc, Denys Leclerc

ORDRE DU JOUR

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1.- Avis de convocation et ordre du jour;
- 2.- Adoption du budget 2015;
- 3.- Adoption du programme triennal d'immobilisations;
- 4.- Document explicatif du budget 2015;
- 5.- Période de question sur le budget 2015;
- 6.- Adoption du règlement de taxation 2015;
- 7.- Levée de la séance.

305-12-2014

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Attendu que la secrétaire-trésorière madame Joanne Villeneuve et l'assistante-greffière madame Laurie Mimeault sont toutes deux absentes ;

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que monsieur Paulin Leclerc soit et est nommé afin d'accomplir la tâche de secrétaire d'assemblée.

Adopté.

306-12-2014

**AVIS DE CONVOCATION
ORDRE DU JOUR**

Après vérification du quorum et de l'avis de convocation de cette séance extraordinaire, Monsieur le Maire Jean Poirier déclare la séance ouverte.

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil de la Ville de Saint-Basile accepte l'ordre du jour et déclare l'avis de convocation conforme à la Loi sur les cités et villes.

Attendu que ce conseil ne peut prendre en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation (L.C.V.art. 325).

Attendu que l'avis de convocation a été remis par la greffière à chacun des élus lors de la séance régulière du 8 décembre 2014.

Adopté.

307-12-2014

ADOPTION DU BUDGET 2015 (N/D : 204-000)

Conformément aux articles 474 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2015 comme ci-après reproduites :

<u>Revenus</u>	<u>Budget</u>
Taxes	3 003 555
Paievements tenant lieu de taxes	10 000
Transferts	123 134
Services rendus	92 171
Impositions de droits	46 000
Amendes et pénalités	15 000
Intérêts	23 000
Autres revenus	<u>20 884</u>
Total :	<u>3 333 744 \$</u>
<u>Charges</u>	
Administration générale	640 757
Sécurité publique	443 495
Transport	1 284 828
Hygiène du milieu	894 351
Santé et bien-être	11 406
Aménagement, urbanisme, développement	150 538
Loisirs et culture	494 291
Frais de financement	<u>149 643</u>
Total :	<u>4 069 349 \$</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	(735 605) \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
Amortissement	979 646
Remboursement de la dette à long terme	(249 480)
Activités d'investissement	(60 000)
Surplus et fonds réservés	65 439
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(0) \$

Que le remboursement au fonds de roulement prévu pour 2015 est de 18 174 \$ et est réparti comme suit :

- voirie	6 027 \$
- secteur loisir	2 617 \$
- administration	9 530 \$

Que la Ville pour balancer le budget 2015 a affecté le montant suivant, à savoir :

- solde de règlement d'emprunt fermé	44 871 \$
--------------------------------------	-----------

Adopté.

308-12-2014

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (N/D : 204-000)

Attendu qu'un programme triennal d'immobilisations doit être adopté par le conseil de la Ville (L.C.V. 473);

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le programme triennal des dépenses d'immobilisations soit et est adopté comme suit :

Attendu que certaines immobilisations des années 2015, 2016 et 2017 sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales.

	2015	2016	2017	Total
Câblage réseau et système téléphonique	20 000			20 000
Conseil sans papier		10 000		10 000
Site Internet de la Ville	15 000			15 000
Enseigne lumineuse et mûr des bâtisseurs	25 000			25 000
Incendie - Achat camion	403 500			403 500
Incendie - Camion d'unité d'urgence		60 000		60 000
Incendie/Adm - Réparation cour		18 000		18 000
Développement St-Basile-sur-le-parc Phase II (construction bassin rétention et nouvelle rue)	1 216 155			1 216 155
Rang Ste-Angélique - Réfection 900 m.l. (entre le 460 et le ruisseau Aulnage)	467 000			467 000
Rue Ste-Angélique - Réfection 280 m.l. (entre # civique 446 et 460)		686 000		686 000
Rue Ste-Angélique - Réfection 167 m.l. (entre Centenaire et Hardy) (Voir avec MTQ)			409 150	409 150
Rg Ste-Angélique ponceau ruisseau Aulnage	7 260		400 000	407 260
Boul. Centenaire - réfection 300 m.l. (entre du Parc et le 405, Centenaire)	1 300 000			1 300 000
Rue Martel - réfection 175 m.l.	560 000			560 000
Route St-Charles - réfection 2 000 m.l.	300 000			300 000
Relocaliser coin Grand Rang / Ste-Marie			20 000	20 000
Voirie Entretien diverses rues (pavage etc)		100 000	100 000	200 000
Voirie/Aq. - rép. Ponceau près 118 Ste-Anne		128 500		128 500
Voirie - Achat camion	20 000			20 000
Voirie - Achat d'une débroussailleuse	10 000			10 000
Voirie - Achat roulotte chantier avec toilette		15 000		15 000
Voirie - Entrepôt à sel	50 000			50 000
Aq. - correction à la source #2	45 000			45 000
Aq. - Remplacement St-Jacques (190 m.l.)	29 000			29 000
Aq. - Remplacement Ste-Anne (135 m.l.)			140 000	140 000
Aq. - Conduite d'amenée St-Joseph (450 m.l.)		77 500		77 500
Aq./ég. - Mise à jour plan d'intervention	48 000			48 000
Centre communautaire - Bâtiment rangement (24/40 pieds)		60 000		60 000
Projet jeux d'eau	100 000			100 000
TOTAL	4 615 915	1 155 000	1 069 150	6 840 065

Adopté.

309-12-2014

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2015 (N/D : 204-000)

Attendu qu'en vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du budget 2015 doit paraître dans un journal;

Sur la proposition de Monsieur Claude Lefebvre, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017 dans le journal municipal mensuel diffusé sur le territoire de la Ville.

Attendu que, pour faciliter la compréhension, les taux de taxes seront en cents entières.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question a été tenue.

310-12-2014

RÈGLEMENT NUMÉRO 11-2014

Pour déterminer les taux de taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2015.

Considérant que le conseil de la Ville de Saint-Basile a adopté son budget 2015;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 10 décembre 2014;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil, séance tenante, et qu'une lecture a été effectuée;

Sur la proposition de Monsieur Yves Walsh, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le règlement numéro 11-2014 soit et est adopté.

Que ledit règlement fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était au long inscrit et qu'il soit versé au livre des règlements de la Ville sous la cote " 11-2014 ".

Adopté.

311-12-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Claude Lefebvre, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette séance extraordinaire sur le budget 2015 de la Ville de Saint-Basile soit et est levée.

Adopté.

Jean Poirier, Maire

Paulin Leclerc, secrétaire d'assemblée

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 16 décembre 2014

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL
DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE MARDI 16 décembre 2014,
À 19:30 HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Claude Lefebvre Gino Gagnon
Lise Julien Yves Walsh

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur Jean Poirier, maire.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Paulin Leclerc, directeur général
Laurie Mimeault, urbaniste

ABSENTS : Réjean Leclerc, Denys Leclerc

312-12-2014

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Attendu que la secrétaire-trésorière madame Joanne Villeneuve est absente ;

Sur la proposition de Monsieur Claude Lefebvre, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que monsieur Paulin Leclerc soit et est nommé afin d'accomplir la tâche de secrétaire d'assemblée.

Adopté.

313-12-2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire Jean Poirier déclare la présente séance ouverte à 19h30.

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que la présente séance est légalement convoquée et est légalement constituée.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question a été tenue.

314-12-2014

**ACQUISITION ÉQUIPEMENTS AUX TRAVAUX PUBLICS
PROJET #1411 (N/D : 401-131)**

Considérant qu'il a lieu de procéder à l'achat de trois (3) conteneurs pour l'entreposage des différents inventaires (voirie, aqueduc et égout);

Considérant qu'il n'y avait aucun montant prévu pour cet achat au programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016;

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que le conseil de la Ville de Saint-Basile autorise l'achat de trois (3) conteneurs usagés de dimension 9.5 x 40' au coût de 8 850 \$ transport inclus, taxes en sus, auprès du fournisseur Mercier Autoroute 40 Sortie 220 Inc.

Que pour payer cette dépense non prévue au programme triennal d'immobilisation 2014, 2015, 2016, ce conseil approprie l'argent à selon la répartition suivante :

- Un conteneur pour la voirie à même les surplus libres
- Un conteneur pour l'aqueduc à même les surplus réservés à l'aqueduc
- Un conteneur pour l'égout à même les surplus réservés à l'égout

Adopté.

315-12-2014

**EMPLOYÉ VOIRIE / J. WELSH
- TEMPS SUPPLÉMENTAIRES (N/D : 303-115)**

Attendu que l'employé saisonnier Jonathan Welsh a droit à une banque de temps de 40 heures par année;

Attendu que l'employé Jonathan Welsh travaillera exceptionnellement tout l'hiver 2014-2015 aux travaux publics et en particulier à l'entretien de la patinoire;

Sur la proposition de Monsieur Yves Walsh, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents:

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accepte que Jonathan Welsh puisse accumuler une banque de temps de 80 heures au lieu de 40 heures étant donné les circonstances exceptionnelles de travail à l'année.

Que cette entente est valable pour l'année 2015 seulement.

Adopté.

316-12-2014

FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 20h25.

Adopté.

Jean Poirier
Maire

Paulin Leclerc
Secrétaire d'assemblée